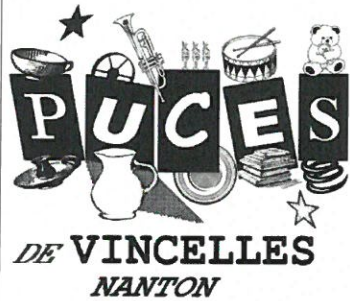


Amicale des Vinchollais



Le dimanche 4 Juin

Comme la tradition le veut, l'Amicale des Vinchollais offre gracieusement 5 m gratuits à toute famille habitant à Nanton. Pour plus de renseignements s'adresser au 03.85.92.24.16



Les après-midi jeux de cartes ou de société qui se déroulent tous les mercredis au clos Chapot cesseront à la fin du mois d'avril pour revenir en septembre.



Le chemin de l'école

Marché aux fleurs :
Dimanche 14 mai 2017 en collaboration avec les fleurs d'Ouroux.
Kermesse : 17 juin à Nanton



Roulottes en chantier

Semaine du 24 au 30 avril le chapiteau des roulottes sera à Gigny sur Saône avec au programme :

- Stage de cirque du 24 au 28 pour les 4/12 ans
- Mardi 25 - 20h30 Récits de voyages.
- Mercredi 26-19h café citoyen / 20h projection du film « Demain » suivi d'un débat.
- Jeudi 27 à partir de 18 h marché de producteurs et jeux de société.
- Vendredi 28 - 20 h30 Spectacle « Les spécimens » 5 € l'entrée.
- Samedi 29 - 18h30 Spectacle « L'affaire de la rue Lourcine » Participation libre.
- 20 h 30 Spectacle « Le cri du clown » entrée 5 €
- Dimanche 30 - 19h Spectacle avec Fred Blin / 20h Grande parade de rue / 22 h Concert Radio Kaizman.

Retrouvez toutes les informations sur le site « roulottes-en-chantier@orange.fr »

Allant Vers

Le Petit Marché Nantonnais :
tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du Bourg de Nanton. Fromages, légumes et pains.



Le Marché Court-Circuit :
de 17h à 19h, tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton,
Vendredi 28 avril, vendredi 26 Mai, vendredi 30 Juin

Amicale des Nantonnais

Cinéma



Samedi 6 et dimanche 7 mai à 20h30 :
« Il a déjà tes yeux »

Samedi 10 et dimanche 11 juin à 20h30 : « Mercenaire »



Prochaines manifestations

Vendredi 12 mai : La chorale « Y'a d'la voix » chante à l'église de Nanton à 19 h avec une chorale de Chalon-sur-Saône entièrement féminine « SIRLI ». Nous vous attendons nombreux pour les encourager. Entrée libre.

Jeudi 13 Juillet : Traditionnel bal près du terrain de sport

Dimanche 6 Août : Pucés de Sully

Les P'tits Loups

Cette année, les P'tits Loups fêtent leurs 15 ans!!!!!!
Que tu sois P'tit Loup cette année ou ancien P'tit Loup, rejoins-nous le 10 juin 2017 après-midi au city pour une super rencontre pleine d'aventures.



Les randonnées

- **Samedi 13 et dimanche 14 Mai :**
« Trail du chemin des Moines ». Départ et arrivée à Laives. Parcours pédestre nocturne de 13 km le 13 et deux parcours de 13 et 26 km (passant par Corlay) le 14; organisé par « Grand Chalon Athlétisme »
- **Dimanche 13 Août :**
Parcours de 8, 12, et 15 km au départ de Jugy passant par Montceau-Ragny, Nanton, Etrigny et Sennecey-le-grand; organisé par L'ANACR.
- **Samedi 30 Septembre :**
Chemin des Moines au clair de Lune. Parcours de 10, 23 et 36 km au départ de Sennecey-le-grand à partir de 18h; organisé par l'office de tourisme de Sennecey-le-grand.

Sans oublier, tous les lundis, la randonnée proposée par l'amicale des Nantonnais. Rendez-vous au terrain de sport à Nanton 13h30. Contact Michel Montangerand.

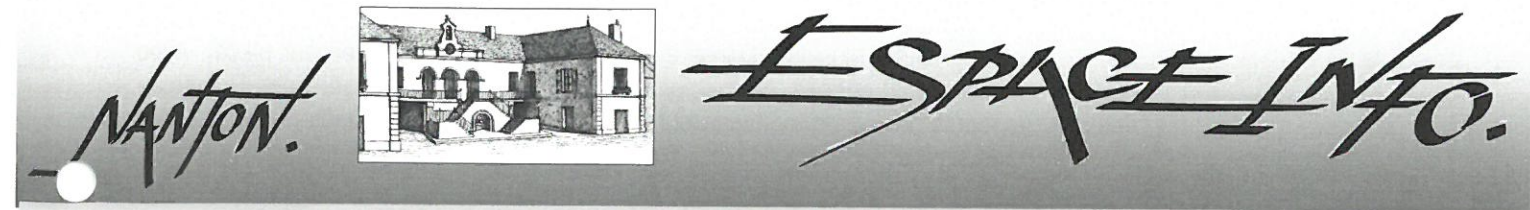
Centre d'Incendie et de Secours

Les pompiers de Sennecey-le-grand cherchent des volontaires.

État-civil

Décès

- Gérard Albert TERRIER, le 17 janvier 2017, Simard
- Marguerite MATHEY, née MALEZIEUX, le 11 février 2017, Chalot



Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 68 Avril 2017

Directeur de la publication:
Veronique Dauby
Rédaction et administration :
Pascale Depoil, Aurélie Chevalier, Nathalie Benas, Perrine Marchandiau
Photos : mairie - Imprimé par nos soins.



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du maire

Les budgets de l'année 2017 ont enfin pu être votés à l'unanimité le 14 avril dernier : nous avons dû attendre jusqu'au 6 avril pour obtenir le montant des dotations de l'état (habituellement communiquées dans la deuxième quinzaine de mars). Une attente bien longue quand on sait à quel point ce sujet est toujours pré-occupant pour les communes. Vous trouverez donc en page 3 une première partie sur les comptes administratifs de l'année 2016 et une deuxième partie sur le budget prévisionnel 2017. A la demande de certains habitants nous avons essayé cette année d'être davantage dans l'explication plutôt que de vous donner simplement les tableaux. Nous espérons que cela sera plus clair pour l'ensemble de la population.

Concernant les budgets de la communauté de communes, ils ont été votés le mercredi 12 avril quasiment à l'unanimité. Seuls les deux délégués Nantonnais ont voté contre la hausse de 5 % de la fiscalité intercommunale : il nous avait été demandé de ne pas augmenter les taxes communales afin que celles de l'intercommunalité puissent le faire. Mais nous n'imaginions pas une telle hausse ! Beaucoup de dépenses sont à prévoir semble-t-il dans les années à venir et M. Becousse explique qu'ainsi il n'augmentera plus les impôts d'ici 2020. Notre position a été de dire que s'il fallait une augmentation du fait de la reprise de nombreuses compétences, mieux valait attendre qu'en contrepartie les communes puissent être en mesure de baisser leurs taux d'imposition afin que les contribuables ne subissent pas encore une telle hausse. (Une discussion aurait pu être menée ultérieurement à ce sujet). Autre sujet de désaccord : la zone d'activité de Sennecey-le-grand. La loi Nôtre impose la reprise des zones d'activité par les intercommunalités et ainsi nous devons récupérer celle qui n'existe que sur le papier et que l'on nomme « la goutte ». Il nous faudra donc dorénavant payer les emprunts engagés par Sennecey-le-grand, racheter à plus ou moins long terme les terrains (on ne sait pas encore le prix) sans récupérer aucune recette dans l'immédiat puisque cette zone est « sans activité ». Bien sûr les énergies et les idées ne manquent pas pour la développer mais cela fait 10 ans que Sennecey s'y casse les dents et il nous faudra encore investir si l'on veut la rendre attrayante. Nanton a demandé que l'on alerte le législateur sur ce genre d'aberrations mais malgré les 4 voix contre et les deux abstentions, tout est passé comme une lettre à la poste !

La période qui s'annonce est très chargée électoralement et nous entrons dans la dernière ligne droite concernant les élections présidentielles. Cette campagne plus que chaotique n'a fait que renforcer la crise de confiance des électeurs envers les hommes politiques. Mais ne nous y trompons pas : ceux qui prétendent être anti-système et vouloir remettre de l'ordre, ne sont pas forcément du côté des plus démunis, si français soient-ils. La hausse du SMIC n'est d'ailleurs pas à l'ordre du jour pour le parti d'extrême droite car elle pénaliserait selon eux les entreprises. Il est tout de même bon d'entendre des ouvriers ou salariés qui eux connaissent les contraintes du travail, dire haut et fort qu'on ne vit pas dans le même monde et qu'il n'existe pas « d'immunité ouvrière » pour les simples citoyens.

Mais terminons sur une note positive avec la soirée irlandaise organisée par le CCAS de Nanton : vous pourrez voir en page 2 quelques images de ce moment réussi.

Véronique Dauby

8 mai 2017



Commemoration

11h00 : Nous vous donnons rendez-vous devant la Mairie pour nous rendre ensuite au Monument aux Morts où la Municipalité déposera une gerbe.

Une minute de silence sera observée. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité au foyer rural.

Les élections 2017

Dimanche 23 avril : de 8h à 19h au Foyer Rural, premier tour des élections présidentielles.

Dimanche 7 mai : de 8h à 19h au Foyer Rural, deuxième tour des élections présidentielles.

Dimanche 11 juin : de 8h à 18h au Foyer Rural, premier tour des élections législatives.

Dimanche 18 juin : de 8h à 18h au Foyer Rural, deuxième tour des élections législatives.

Pour voter par procuration, il faut impérativement vous rendre à la gendarmerie de Sennecey-le-Grand.

Les cartes d'identité

Depuis le 22 mars dernier en raison d'un arrêté préfectoral datant du 28 février 2017, les demandes de cartes d'identité ne se font plus à la mairie de Nanton (et nous le regrettons). Vous devrez pour cela vous adresser à une mairie équipée d'un dispositif de recueil, la plus proche pour vous étant celle de Sennecey-le-grand, en prenant rendez-vous au 03.85.44.99.70. Vous pourrez également vous adresser à la mairie de votre lieu de travail (Tournus ou Chalon sur Saône par exemple). Des imprimés sont disponibles à la mairie de Nanton ou une pré-demande en ligne peut-être enregistrée sur :



<http://predemande.cni.ants.gouv.fr>

Soirée Irlandaise

L'équipe du CCAS a organisé le 1er Avril dernier une soirée Irlandaise avec au programme Musique, Danse et petite restauration (concoctée sur place). Avec plus de 80 entrées, nous pouvons nous féliciter d'une telle réussite. Remerciements particuliers à Magda et Nathan qui nous ont remarquablement aidé pour le service.

Grâce à la flûte, aux percussions, au violon, à l'accordéon et même à la cornemuse du groupe Ô, nous avons pu danser pendant toute la soirée.

Rappel sur les missions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

- Il organise un repas de fin d'année pour les habitants de 70 ans et plus.
- Il distribue des colis pour ceux qui n'ont pas pu venir.
- Il organise des manifestations (belote /soirée espagnole ou irlandaise) pour permettre de nous retrouver et de récolter quelques fonds.
- Il vient en aide à ceux qui rencontrent quelques difficultés financières (n'hésitez pas à nous solliciter).



Rappel : aboiements, bruits de tondeuses, de scooters

Nos amis les chiens...

Vous êtes nombreux à apprécier la compagnie de ces animaux domestiques qui sont parfois bien utiles pour veiller sur nos maisons. Attention toutefois, cela ne doit pas se faire au détriment de la tranquillité de vos voisins : un chien qui aboie sans cesse est une nuisance sonore importante. Il faut veiller à limiter au maximum ces débordements (intervention du propriétaire, dressage, collier anti-aboiements, etc..).

D'autre part, notre bien-aimé facteur n'apprécie guère de se faire mordre en présence même parfois des propriétaires (comme cela lui est encore arrivé en début d'année). Nous vous rappelons qu'il est en droit de porter plainte ce qui pourrait avoir des conséquences désagréables pour votre animal.

Veillons donc à la tranquillité et à la sécurité de tous !



Les tondeuses sont de retour

Nous vous rappelons les horaires afin de ne pas importuner vos voisins.

-8h à 12h et de 14h à 19h les jours ouvrables

-9h à 12h et de 15h à 19h le samedi

-10h à 12h le dimanche

Donc pas de tondeuse entre midi et 14h afin de laisser les gens déjeuner tranquillement sans bruit et pas de tondeuse après 19 h ce qui assure à tout le monde une soirée sans bruit.

Si des travaux particuliers nécessitent l'usage de machines diverses en dehors de ces horaires, il est toujours préférable de prévenir ses voisins pour se mettre d'accord avec eux.

Les adolescents en scooter

Ces derniers temps quelques adolescents s'amuse à passer en scooter à de nombreuses reprises dans le village, agaçant ainsi les habitants à cause des pots d'échappement sans doute trafiqués, de la fréquence des passages ou des risques liés à leur conduite parfois dangereuse (**conduite de nuit sans phare par exemple !**).

Rappelons que «Toutes opérations tendant à supprimer ou à réduire l'efficacité du dispositif d'échappement silencieux est interdite» comme l'indique l'article R 318-3 alinéa 5 du code de la route. Le simple fait qu'un agent puisse constater l'émission de bruit anormal suffit à justifier la contravention d'un montant de base de 68€.

Quant à la fréquence des passages, il est légitime de se demander comment on peut à cet âge dépenser autant d'argent en carburant aussi inutilement. Il serait bon de leur rappeler qu'il y a mieux à faire que de perdre son temps bêtement.

Enfin pour ceux qui circulent en prenant des risques (plusieurs automobilistes ont dû freiner brutalement pour éviter l'accident), il serait tout de même terrible d'attendre que l'irréparable se produise.

Nous devons rappeler aux enfants que c'est leur propre vie qu'ils mettent en danger.

Que ce soit en scooter ou à vélo, ils ne feront pas le poids face à une voiture qui ne freinera pas à temps !

Afin de limiter la prolifération d'insectes vecteurs de maladie, veillez à éliminer toutes les eaux stagnantes où se développent les **moustiques** y compris le moustique tigre (Dengue, Chicugunya), coupez les cimes des arbres infestées de **chenilles processionnaires du pin** (urticantes). En cas de piqûre de **tique**, prenez contact avec votre médecin (maladie de Lyme ou Borréliose). La lutte contre les insectes vecteurs de maladies est l'affaire de tous !

Les comptes administratifs 2016

Nous avons quatre budgets distincts sur la commune :

		COMMERCE
Recettes 2016	3906.45	Les loyers permettent à la commune de faire les réparations nécessaires et d'investir pour l'amélioration si besoin.
Excédent 2016	3690.73	
Excédent 2015 + 2016	8223.37	
Investissement 2016	0	

		PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
Recettes 2016	19526.28€	La production d'électricité nous rapporte chaque année environ 16 000 €. Les emprunts étant terminés, nous avons transféré, en 2016, 10 000 € vers le budget principal.
Excédent 2016	2518.67 €	
Excédent 2015+ 2016	24261.05 €	
Investissement	- 4925.05 €	

		ASSAINISSEMENT
Recettes 2016	67054.62	Les premiers travaux terminés, nous attendons encore quelques soldes de subventions. Nous pourrions ainsi réinvestir dans ce domaine car il y a toujours à faire.
Excédent 2016	8669 €	
Excédent 2015+ 2016	51547 €	
Investissement	+ 46545.9 €	

		BUDGET PRINCIPAL
Recettes 2016	404536.9	Les plus gros travaux ont concerné le foyer rural dont nous attendons encore quelques soldes de subventions.
Excédent 2016	40557.21 €	
Excédent 2015+ 2016	220600.28 €	
Investissement	-47736.36 €	

Investissements 2017

Nous prévoyons d'investir cette année :

5 000 € pour les derniers changements de porte et fenêtres du logement de la Poste.

20 000 € pour recruter un maître d'œuvre afin d'agrandir la classe de CP.

22 000 € pour la réfection d'une partie de la façade du foyer rural.

50 000 € pour les travaux de voirie.

38 000 € pour recruter un maître d'œuvre qui commencera à travailler sur les chemins reliant les hameaux et l'aménagement du bourg (si nous obtenons les aides de l'état attendues).

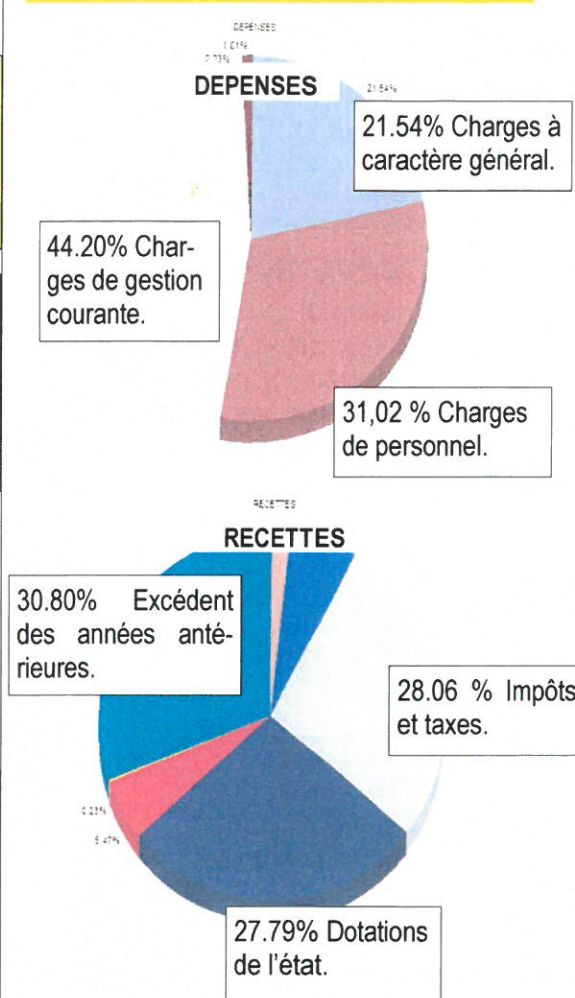
6 000 € pour l'achat de jeux pour enfants (terrain de sport).

2 550 € pour restaurer la fontaine Jean-Jean.

2 000 € pour l'achat d'un défibrillateur

TOTAL pour l'année de 145 550 €

Budget principal 2016



Le Budget prévisionnel 2017

		COMMERCE
Recettes prévues 2017	39 28.16 €	Nous envisageons cette année d'améliorer l'accès au commerce en améliorant la terrasse.
Excédent 2015 + 2016	8 223.37 €	
Investissement 2017	6 000 €	

		PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
Recettes prévues 2017	18 813 €	Tout en gardant 20 280.05 € pour l'entretien des panneaux, nous transférons cette année 15 000 € au budget principal.
Excédent 2015 + 2016	24 261.05 €	
Virement au budget principal	15 000 €	

		ASSAINISSEMENT
Recettes prévues 2017	67 993 €	Cette année nous prévoyons d'investir dans plusieurs petits travaux d'amélioration dans les différents hameaux.
Excédent 2015 + 2016	51547 €	
Travaux d'investissement	41392.90 €	

		BUDGET PRINCIPAL
Recettes prévues 2017	592 045.46 €	Dans les recettes prévues nous intégrons l'excédent des années antérieures. Vous pouvez voir dans l'encart ci-contre les projets d'investissement pour cette année.
Excédent 2015+ 2016	220600.28 €	
Virement à l'investissement.	66491.08 €	